Fédération Française de Boxe

Commission fédérale de l'emploi et des formations

Formations fédérales

ANIMATEUR AEROBOXE

L'ANIMATEUR AEROBOXE DANS LA FILIERE DES FORMATIONS DE LA FFB »

BEES 2e d[illegible]

abrogé au 1/07/2012

équivalence directe

DES JEPS
Perfectionnement sportif
mention « boxe »
(700h + 500 h)

EXIGENCES PREALABLES POUR ENTRER EN FORMATION

NIVEAU II

allègements de formation

obtention sur attestation du DTN

DE JEPS
Performance sportive
mention « boxe »
(700h + 500 h)

EXIGENCES PREALABLES POUR ENTRER EN FORMATION

NIVEAU III

BEES 1er deg[illegible]

abrogé au 1/07/2012

BP JEPS
« Activités pugilistiques »
mention « boxe »
10 UC – passage en 4 UC

EXIGENCES PREALABLES POUR ENTRER EN FORMATION

NIVEAU IV

DIPLÔMES D'ETAT

FORMATIONS A THEME :

- BOXE EN MILIEU CARCERAL
- HANDIBOXE

« Formation AEROBOXE »
organisée en alternance :
Centre de formation-Club

« *PREVÔT FEDERAL* »

Formation organisée en alternance :
Centre de formation-Club
sur 2 cycles
(192 heures de formation dispensées sur les centres fédéraux)

BREVETS FEDERAUX

PRINCIPES FONDAMENTAUX

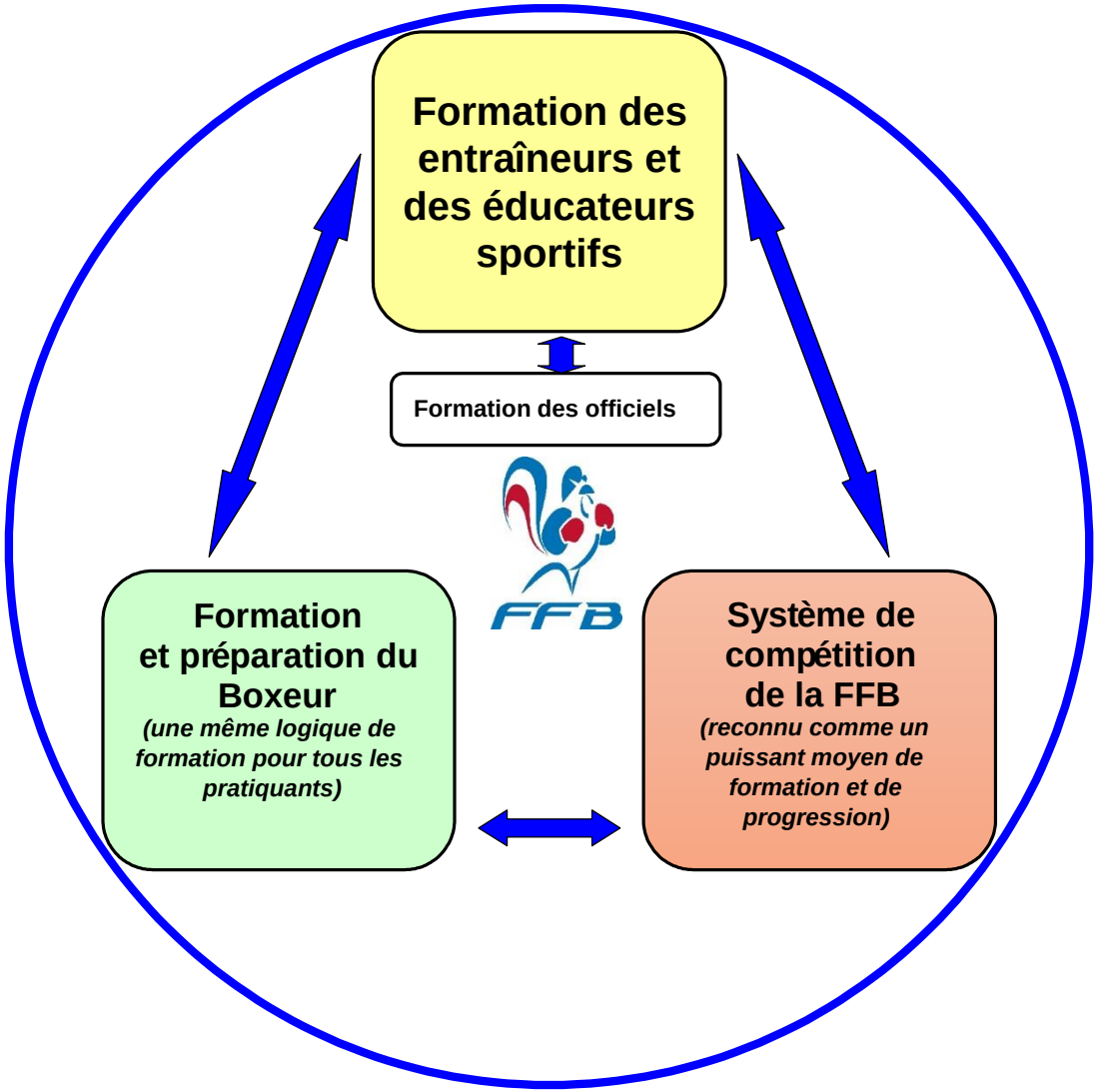

Les formations fédérales ne doivent pas être considérées comme un secteur à part de la fédération.

Elles sont intégrées dans le système fédéral en relation avec la formation du boxeur et le système de compétition.

COHERENCE et UNITE D'ACTION

3 POINTS ESSENTIELS

1

FAVORISER UNE INTERACTION LOGIQUE ENTRE LES DIPLOMES FEDERAUX ET LES DIPLOMES D'ETAT (bénéficier d'allègements de formation).

2

ORGANISER UNE VERITABLE FORMATION D'ANIMATEUR ET D'ENTRAINEUR DE BOXE.

3

ORIENTER FORTEMENT LA FORMATION DES ENTRAINEURS SUR LES ASPECTS TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES DE LA BOXE.

LE DIPLÔME, LA LICENCE ET LES PREROGATIVES DE L' « ANIMATEUR AEROBOXE »

L' « Animateur Aéroboxe » est majeur et titulaire du diplôme d' « Animateur Aéroboxe » délivré par la Fédération Française de Boxe.
Il doit être licencié en tant que tel pour pouvoir diriger des séances spécifiques à la pratique de l'aéroboxe en toute responsabilité et en pleine autonomie.

LES CONTENUS DE FORMATIONS

UC1 analyse de l'activité

1. *Votre parcours avant l'entrée en formation et après la formation.*
2. *Votre vision de l'aéroboxe avant l'entrée en formation, pendant la formation et après la formation.*
3. *Le type de structure.*
4. *Le type de public.*
5. *Les outils pédagogiques mis en œuvre: les procédés, les méthodes, le matériel et les incidents critiques.*
6. *L'implication avec la FFB: la réglementation aéroboxe, l'affiliation et les licences.*
7. *Annexes : Photocopies du diplôme fédéral ou d'Etat, d'attestation de stage, certificat d'enseignement et vos fiches de séances.*
8. *Oral sur les acquis.*
9. *Vos motivations.*
10. *Vos implications.*

UC2 la pédagogie

1. *L'accès à l'autonomie : les objectifs à atteindre, les consignes justes, un relationnel adapté, proposer des nouveautés.*
2. *Maîtriser: la musique, l'animation, la technique, l'adaptation, la sécurité.*
3. *Le niveau d'intervention.*
4. *Les outils pédagogiques mis en œuvre pour accueillir un public*
5. *Les moyens en animation : cours collectifs, démonstrations, chorégraphies…*
6. *Les procédés: par démonstration, en continu, en alternance, par des consignes…*
7. *Les méthodes sur fiches établies au préalable : pour le niveau des pratiquants, pour la fluidité du cours, pour la musique.*
8. *Le matériel : appareils et équipement de boxe, pour le renforcement musculaire, pour la sonorisation.*
9. *Les outils pédagogiques mis en œuvre pour évaluer une démarche d'éducateur.*
10. *Les fiches d'acquisitions.*

LES CONTENUS DE FORMATIONS

UC3 la musique

1. *Etre capable de lire la musique : le tempo, la phrase, le bloc, le relief.*
2. *Etre capable de choisir la musique en fonction : du public, du niveau, de la méthode, de la technique, de l'âge, de l'environnement.*

UC4 le physique

3. *La condition physique.*
4. *Etre capable de jouer sur l'intensité : par le changement de rythme, par le choix de BPM, par le niveau du public, par le choix des exercices.*
5. *Etre capable de résister : au temps de cours, au nombre de cours, à la quantité des exercices.*

UC5 la technique

1. Etre capable d'exécuter des mouvements en toute sécurité : sur la variation musicale, sur l'amplitude articulaire et musculaire, sur le choix du matériel, sur les régimes de contraction musculaire.
2. Etre capable de maîtriser les mouvements proposés en cardiovasculaire-respiratoire (CVR) et en renforcement musculaire (Renfo) : de type boxe, posturaux, dynamiques, étirements.

UC6 la pratique

Être capable de suivre un cours par la pédagogie du modèle et de la consigne : techniquement, musicalement, physiquement, sur le plan de la motivation.

LES CONTENUS DE FORMATIONS

Parcours de formation de l'Animateur Aéroboxe

- **Une licence de Prévôt Fédéral ou de pratiquant (avec certificat médical) est indispensable pour entrer en formation et pour suivre le cycle de formation.**
- **La formation se déroule sur deux stages en une année.**

Formation Animateur Aéroboxe

STAGE AA 1

STAGE de 4 jours

Travaux avant le 1er stage

Travaux inter-stages

STAGE AA 2

STAGE de 4 jours

Diplôme de secourisme

Diplôme Animateur Aéroboxe

ANIMATEUR AEROBOXE validé et licencié.

Peut conduire des animations en toute responsabilité et autonomie.